

Montant de l'aide apportée

1) De rénovation globale de façade

La subvention s'élève à **30 % du coût H.T.** de la rénovation ou de la reprise à neuf de la façade, elle est **plafonnée à 3000 € par façade.**

2) De rénovation des menuiseries

La subvention s'élève à **30 % du coût H.T.** du changement des volets, fenêtres et portes **plafonnée à 1000 € par façade.**

3) De rénovation de devanture commerciale

La subvention s'élève à **30 % du coût H.T.** de la rénovation ou de la reprise à neuf d'une devanture commerciale **plafonnée à 1500 €** (ravalement de la vitrine et de l'entourage).

La démarche à suivre

Pour obtenir la subvention sur les travaux, le pétitionnaire devra respecter la procédure suivante :

1. Prendre rendez-vous avec **l'Architecte des Bâtiment de France (ABF)** pour formaliser les règles à suivre ;
2. Déposer une **déclaration préalable** au service de l'urbanisme de la ville de Barbezieux-Saint-Hilaire.
3. Choisir un artisan et établir les **devis** ;
4. Déposer une **demande de subvention** auprès du service de l'urbanisme ;
5. Réaliser un **échantillon sur la façade** ;
6. Transmettre la **déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux** et les **factures détaillées et acquittées** de l'artisan au service de l'urbanisme de la ville ;
7. Faire une **visite de conformité** pour valider le versement de la subvention.

Attention : lorsque les travaux nécessitent une occupation du domaine public :

Demander une autorisation d'occupation temporaire du domaine public auprès de la mairie de Barbezieux-Saint-Hilaire.

Faire procéder à la remise en état des plaques indiquant le numéro de l'immeuble et s'il y a lieu le nom de la voie afin de ne laisser aucune trace de peinture ni de souillure dès qu'une façade aura été ravalée.

Faire procéder à la remise en état de toute dégradation occasionnée sur le domaine public. Il ne devra en aucun cas laisser des traces sur la chaussée.

Pour plus d'informations et renseignements :

Clément HEUX, chargé de mission habitat et revitalisation des centres-bourgs

06.43.04.69.91

revitalisation@cdc4b.com

Jennifer FENIOUX, chargée d'urbanisme

05.45.78.75.77

urbanisme@mairie-barbezieux.fr

